



Valence, le 25 juin 2007

Villa Soleil adopte une stratégie de développement durable et rejoint le Comité 21.

Suite à l'adoption d'une stratégie de développement durable inédite et ambitieuse pour une PME du secteur du bâtiment, le constructeur de maisons individuelles Villa Soleil réoriente la conduite de l'entreprise autour des piliers du développement durable : protection de l'environnement, efficacité économique et équité sociale.

Sur cette base, le conseil d'administration du Comité 21, réuni le 9 mai dernier, a accepté l'adhésion de la PME drômoise à l'association nationale. Elle rejoint ainsi les 400 adhérents français du Comité 21 parmi lesquels des collectivités territoriales (dont le Conseil Régional Rhône Alpes), des associations et des entreprises, dont encore très peu de PME-PMI.

2006 : une « volonté » d'agir mûrie grâce au projet de maison bioclimatique et environnementale

Dès 2006 et la mise en place en partenariat avec **Gaz de France** et **l'ADEME** de la première maison bioclimatique et environnementale accessible à tous (www.maison-bioclimatique.fr), Villa Soleil a ouvert la voie. Le constructeur de maisons individuelles drômois a en effet démontré la compatibilité entre la réalisation de substantielles économies d'énergie dans l'habitat (-50% vs. la réglementation thermique 2000 soit -35 % vs. la réglementation thermique 2005 en vigueur aujourd'hui) et l'aboutissement d'un projet de construction simple et accessible au plus grand nombre.

Dans la foulée, Villa Soleil a engagé une réflexion globale sur sa capacité à aller encore plus loin, d'une part pour minimiser de façon plus systématique son empreinte écologique dans l'exercice de son activité mais aussi pour proposer à son échelle des solutions pour un développement économique durable.

2007 : une stratégie de Développement Durable ambitieuse et inédite

Villa Soleil a donc adopté à compter du 1er mai 2007 pour une durée de 3 ans reconductibles une stratégie de Développement Durable adaptée à son contexte et environnement économiques.

Elle inclut une dimension stratégique et managériale et s'articule autour de 4 piliers déclinant 25 engagements pris pour la conduite future de l'entreprise :

1. Insuffler une culture « Développement Durable » auprès des salariés et des partenaires.
2. Promouvoir, dans l'offre Villa Soleil, des solutions de confort respectueuses de l'environnement.
3. Participer à l'effort d'éducation au Développement Durable
4. Favoriser l'équité sociale pour construire « un mieux vivre ensemble »

Parmi ces engagements figurent notamment :

- des **avantages financiers conséquents** pour les salariés faisant des efforts de « Développement Durable » (achat de véhicules propres, installations de solutions environnementales dans leurs résidences principales, etc...),
- une réserve financière équivalente à **0,1% du CA de l'année précédente** pour des actions pédagogiques destinées au plus jeunes et consacrées au développement durable et à la protection de l'environnement (3900 € au titre de l'exercice 2007),
- des **outils de sensibilisation à la protection de l'environnement** remis systématiquement aux clients Villa Soleil en fin de chantier (Le Petit Livre vert pour la Terre - Fondation Nicolas Hulot -, Planète Attitude - WWF -, Le jeu des 7 familles de la protection de l'environnement - UCI FFB -).
- **75€ par chantier consacrés à la gestion des déchets de chantier** (fonds reversé annuellement à une association agissant en faveur de la protection de l'environnement).
- l'utilisation de **structures de travail par les handicapés** (type CAT) pour les fournitures administratives,
- etc....

Repères

Villa Soleil :

- Constructeur de maisons individuelles en Drôme depuis 1967 (Drôme, Ardèche, Isère)
- Réalise en moyenne 35 villas par an.
- Inaugure en juin 2006 sa première maison bioclimatique et environnementale accessible à tous (www.maison-bioclimatique.fr).
- Rejoint en mai 2007 le Comité 21



Comité 21 :

- Comité français pour l'Environnement et le Développement Durable
www.comite21.org
- Association créée en 1995 pour faire vivre en France l'Agenda 21 (programme d'actions pour le 21^{ème} siècle) du Sommet de Rio et fédérer les initiatives et actions en vue de préserver la planète et construire un développement plus responsable, plus équitable, plus humain.
- 400 membres à ce jour répartis entre 4 collèges adhérents :
 - entreprises (multi-nationales et éco-entreprises),
 - collectivités (des communes aux régions),
 - associations (d'environnement, de développement, de solidarité locale, de défense des droits humains...),
 - établissements publics (chargés de l'environnement, de la biodiversité, de l'éducation, de la recherche...).
- Quelques adhérents en Rhône Alpes : CCI Drôme, la Région Rhône-Alpes, le Conseil Général de l'Isère, etc...



www.villa-soleil.com

www.maison-bioclimatique.fr



Pour en savoir plus...

Contacts presse

Soleil Communication

Karine BEAUGIRAUD

karine@soleil-communication.com

Tél : 06 60 82 71 61

Villa Soleil

Aurélie AURUS

contact@villa-soleil.com

Tél : 04 75 55 30 30